

Mouvements sociaux en France : quelles conséquences sur l'activité économique ?

Publié le 30 septembre 2025

🕒 3 minutes

Par : La Rédaction (<https://www.vie-publique.fr/auteur/18466-la-redaction>)

Grèves, manifestations, blocages... L'impact des grands mouvements sociaux sur l'économie française est relativement réduit selon une étude de la Direction générale du Trésor (DGT) publiée récemment. D'après l'étude, ces mouvements feraient perdre 0,1 point de produit intérieur brut (PIB) en moyenne le trimestre de la tenue du mouvement social.

L'étude (<https://www.vie-publique.frhttps://www.tresor.economie.gouv.fr/Articles/2025/09/19/flash-conjoncture-france-effet-des-mouvements-sociaux-sur-l-activite-en-france>) de la Direction générale du Trésor (DGT) publiée le 19 septembre 2025 compare l'évolution de la croissance trimestrielle du PIB (<https://www.vie-publique.fr/fiches/270043-quest-ce-que-le-produit-interieur-brut-pib>) lors des principaux mouvements sociaux depuis 1981 avec la croissance des trimestres antérieurs et postérieurs aux mouvements sociaux concernés.

L'impact économique, difficile à estimer précisément, dépend de multiples facteurs.

Un impact économique limité

Selon la DGT, **l'impact économique des mouvements sociaux reste généralement limité et temporaire**. Ainsi, les grèves de 1995, qui avaient paralysé l'appareil productif, auraient réduit la croissance du 4^e trimestre de -0,2 point de PIB d'après les chiffres de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) alors que **le mouvement des Gilets jaunes au 4^e trimestre 2018 aurait entraîné une perte estimée à 0,1 point de croissance trimestrielle**.

La diminution du PIB est généralement suivie d'un trimestre de reprise. Cet effet de rattrapage est toutefois lui aussi réduit.

Certaines périodes concomitantes à des mouvements sociaux ont connu des pertes de points de PIB plus importantes mais elles intervenaient lors de périodes marquées par d'autres chocs tels que la hausse des prix de l'énergie ou des contextes extérieurs marquants. C'est par exemple le cas lors des mouvements de grève des cheminots fin 1986 et début 1987 ou des mobilisations de 1995 et de 2003 contre la réforme des retraites ou encore lors de la mobilisation contre la loi Travail (<https://www.vie-publique.fr/loi/20761-loi-el-khomri-8-aout-2016-travail-dialogue-social-parcours-professionnel>) en 2016.

Des difficultés pour identifier précisément les conséquences des mouvements sociaux

L'analyse précise qu'il est difficile d'isoler l'effet propre du mouvement social de celui d'autres chocs simultanés (prix de l'énergie, politique économique, contexte international...) ou de comportements d'anticipation et de rattrapage.

Selon le document de la DGT, il dépend de plusieurs facteurs comme l'ampleur des secteurs directement touchés par la mobilisation, les effets d'entraînement sur le reste de l'économie, la durée du mouvement ainsi que les stratégies mises en place par les entreprises pour rattraper la production perdue.

D'ailleurs, le premier trimestre 2009, ainsi que la période qui court de fin 2019 à début 2020 n'ont pas été conservés par la DGT car l'estimation des conséquences des mouvements sociaux aurait été biaisée par d'autres conséquences, celles de la crise financière mondiale pour le premier trimestre 2009 et de la pandémie de Covid-19 pour la période de fin 2019 à début 2020.

En bref

Grèves en 2023 : la réforme des retraites premier motif de contestation (<https://www.vie-publique.fr/en-bref/297208-greves-2023-la-reforme-des-retraites-premier-motif-de-contestation>)

6 février 2025